

ACCORD

ÉCOLE DE LANGUES • PARIS

---

Institut Supérieur Privé

# ***PROJET ÉDUCATIF***

École ACCORD  
14, Boulevard Poissonnière  
75009 Paris

## Fiche signalétique de l'organisateur

### **La vocation de notre établissement :**

ACCORD est un établissement supérieur privé enregistré au Rectorat de Paris (n°588), spécialisé dans l'enseignement de la culture, la civilisation et la langue françaises à destination de deux populations de stagiaires : les adultes (toute l'année) et les adolescents étrangers en été.

Reconnue pour la qualité de ses cours et de ses services, l'école ACCORD est membre de Campus France et du groupement professionnel SOUFFLE, elle a obtenu le « Label Qualité FLE » officiel délivré par trois Ministères et dont l'opérateur est le CIEP, et l'école est agréée Organisme de Formation Professionnelle Continue.

L'école ACCORD est également agréée Bildungsurlaub en Allemagne, CSN en Suède, et elle est école-partenaire de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

Par ses deux sites (l'école pour adultes sur les Grands Boulevards toute l'année, et le Campus Saint Nicolas pour les juniors en été), ACCORD est un lieu privilégié d'immersion dans la vie parisienne et la langue française.

L'expertise en matière d'enseignement du français langue étrangère (FLE) de l'école ACCORD se traduit également par l'accueil dans ses cours d'enseignants étrangers de français sur recommandation d'universités étrangères, associations de professeurs et services culturels français à l'étranger membres du réseau Campus France.

### Coordonnées de l'organisateur :

École ACCORD  
14, Boulevard Poissonnière  
75009 Paris  
Téléphone : 01 55 33 52 33  
Télécopie : 01 55 33 52 34  
Email : [info@accord-langues.com](mailto:info@accord-langues.com)  
N° de Siret : 353 557 879 00031 - APE : 8559B

### Personnes en charge de l'école ACCORD et des programmes :

Président : Francois Pfeiffer, [f.pfeiffer@accord-langues.com](mailto:f.pfeiffer@accord-langues.com)

Directrice Commerciale et Marketing : Nathalie Harrap, [n.harrap@accord-iss.com](mailto:n.harrap@accord-iss.com)

Directrice Pédagogique : Morgane Monpeurt, [m.monpeurt@accord-langues.com](mailto:m.monpeurt@accord-langues.com)

Responsable du service Accueil-Inscriptions-Hébergements : Kathy Mastain, [booking@french-paris.com](mailto:booking@french-paris.com)

Directeur du Campus juniors ACCORD Saint Nicolas: Bertrand Lemetayer,  
[blemetayer@orange.fr](mailto:blemetayer@orange.fr)

Responsable intendance du Campus Juniors : Kathy Mastain, [k.mastain@accord-langues.com](mailto:k.mastain@accord-langues.com)

## **Le Campus d'été ACCORD Saint Nicolas**

Le Campus Saint Nicolas est à l'année un établissement scolaire recevant en internat des enfants français (collège et lycée).

Le Campus d'été ACCORD est mixte et accueille en interne des jeunes âgés de 12 à 17 ans scolarisés à l'étranger, et en externe des jeunes enfants, des adolescents et des parents accompagnant leurs enfants en cours de français.

**Le Campus d'été ACCORD est déclaré auprès de la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) de Paris sous le numéro 075org1264.**

L'accueil s'effectue dans des locaux conformes aux normes de sécurité fixées par la DDCS de Paris.

## **Le Projet éducatif de l'école Accord**

Par ses deux sites (école pour adultes sur les Grands Boulevards et le Campus Saint Nicolas pour les juniors), ACCORD est un lieu privilégié d'immersion dans la vie parisienne et la langue française.

L'école a adopté le CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues, du Conseil de l'Europe) pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation du français langue étrangère (FLE). ACCORD propose ainsi des groupes de niveau étalonnés selon ce Cadre.

ACCORD tient également compte de tous les besoins linguistiques et stratégiques des jeunes ainsi que des objectifs fixés par les parents et par ses différents partenaires.

Le premier objectif pour les apprenants est de se confronter à des conditions et des contraintes de situations qui surviennent dans les domaines variés de la vie sociale et de développer des aptitudes de communication en français.

La priorité est donnée à l'oral : apprendre à entendre, à comprendre, à communiquer, à s'exprimer de façon naturelle et appropriée, avec une aisance phonétique.

L'enseignement est axé sur la communication orale et s'appuie sur des documents intéressants les jeunes : chansons, magazines, films, feuilletons télévisés. De nombreux jeux pédagogiques rendent le cours très vivant, ludique, interactif et amusant.

La pédagogie mise en place par l'école ACCORDD est définie par l'expression : *Apprendre en s'amusant !*

L'objectif final est d'amener l'apprenant à un niveau de communication efficace et une bonne connaissance du contexte culturel.

Le Campus d'été est un programme conçu spécifiquement pour les jeunes. Il répond à la fois : aux attentes des parents en matière de sécurité, de supervision et de qualité pédagogique et aussi aux attentes des jeunes, qui souhaitent découvrir Paris, s'amuser, faire du sport et rencontrer d'autres jeunes.

L'implication de chaque salarié de l'école ACCORD (animateurs, professeurs, responsables) dans son rôle et ses fonctions permet de faire évoluer en permanence le projet.

Les compétences et les qualités relationnelles de chacun, ainsi que le travail en équipe, font des écoles ACCORD (Grands Boulevards et Campus Saint Nicolas) des lieux privilégiés d'apprentissage de la langue et de la culture françaises.

Le Projet Pédagogique du Campus d'été s'appuie bien entendu sur les principes posés par ce Projet Educatif de l'école.

## Typologie de notre public d'adolescents étrangers

Ce sont des élèves de collèges et de lycées étrangers, âgés de 12 à 17 ans, qui comptent entamer l'apprentissage de la langue française ou qui l'ont déjà entamé en tant que « langue vivante 1 », « langue vivante 2 » ou « langue vivante 3 ».

Pour eux cette expérience constituera soit leur tout premier contact avec le français, soit elle s'inscrit dans la continuité d'un apprentissage précoce de la langue française entamé dans leur pays.

ACCORD développe des programmes de cours pour chacun des niveaux du CECR, de débutant complet à avancé.

Certains élèves peuvent compléter leur cours intensif par un atelier « écrit/grammaire » ou des leçons en cours particulier, en option.

Tout stage linguistique à ACCORD est sanctionné par une attestation de fin de séjour.

Le Campus d'été accueille des jeunes de plus de 20 nationalités différentes, inscrits en individuels ou en groupe. Lorsqu'ils viennent en groupe, ils sont généralement accompagnés par un « Tour leader » (qui est soit un membre du personnel de l'agence qui envoie le groupe, soit le parent d'un des jeunes, soit un accompagnateur/animateur étranger reconnu/agréé pour accompagner des jeunes).

## Particularités des adolescents en fonction de leur nationalité

(Source : Campagne « Bienvenue en France » / Atout France)

Voici un rapide panorama des attentes des étudiants en fonction de leur pays d'origine. Il est important de garder à l'esprit ces attentes, car elles influent sur notre organisation, le rythme de vie sur le Campus et sur nos actions éducatives.

### Les étudiants Allemands

L'anglais et le français sont les 2 langues étrangères les plus pratiquées. Pour les allemands, l'accueil est réussi quand ils trouvent des interlocuteurs précis dans leurs réponses, efficaces dans leurs actions, respectueux et souriants. Discrets, rigoureux, ponctuels et respectueux de l'environnement, les Allemands apprécient le confort.

### Les étudiants Suisses

Langues officielles : allemand, français, italien et romanche. Les suisses apprécient un accueil personnalisé. L'hygiène est la propreté sont deux facteurs déterminants, de même que le respect de la vie privée. Les suisses sont connus pour leur calme, leur organisation, leur ponctualité, leur sens civique et leur respect de l'environnement.

### Les étudiants italiens

Le français est la 2ème langue étrangère pratiquée après l'anglais. Les Italiens s'attendent à être accueillis amicalement. Conviviaux et spontanés, les Italiens ont le sens de la fête et apprécient les animations nocturnes.

### Les étudiants espagnols

Langues parlées : anglais – français. Accueillants et généreux, les Espagnols attendent un accueil chaleureux et personnalisé. Ils ont le sens de la fête et tutoient facilement. Ils apprécient particulièrement une grande flexibilité des horaires pour les repas. Ils sont

souvent très indépendants et se décident à la dernière minute, ils aiment découvrir seuls leurs destinations.

### Les étudiants russes

Le français est la 3ème langue étrangère pratiquée après l'anglais et l'allemand.

En venant en France, les Russes s'attendent à recevoir un accueil chaleureux et convivial. Ils attachent aussi une grande importance à la qualité de service.

### Les étudiants anglais

La pratique du français est plutôt limitée.

Un accueil chaleureux et une écoute attentive sont la base d'un séjour réussi pour les Anglais qui apprécient particulièrement l'ouverture d'esprit des populations des pays qu'ils visitent.

Discrets, courtois et pragmatiques, ils sont respectueux des valeurs traditionnels.

### Besoins / Intérêts des adolescents

La socialisation s'affirme : la bande de copains.

Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre.

Début d'une séparation filles - garçons (on ne joue plus ensemble).

Besoin de justice, d'équité.

Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet.

Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur).

Très grand plaisir à l'exercice collectif.

<h2>Intentions éducatives de l'école ACCORD</h2>
--

- Enseigner le français à des enfants étrangers de 12 à 17 ans en favorisant l'expression orale et l'immersion linguistique.
- Permettre à l'enfant de découvrir la culture, les traditions et la vie en France.
- Grâce aux différentes nationalités accueillies dans l'école, favoriser également les rencontres et échanges entre enfants de différents pays, de différentes cultures.

## Les intentions éducatives des animateurs sur le Campus Saint Nicolas

- Assurer avant toute chose la sécurité et la santé affective et physique des enfants.
- Lutter contre le réflexe ethnocentriste et les antagonismes culturels.
- Favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité de l'enfant.
- Instaurer un lien fort entre l'équipe d'enseignement et l'équipe d'animation pour permettre une continuité éducative.

## Fondement des objectifs éducatifs

L'organisation de séjours linguistiques destinés aux adolescents collégiens et lycéens étrangers s'est imposée à ACCORD de par l'expertise acquise en matière d'enseignement de la langue et de la culture françaises par l'école depuis 1988, date de sa création.

La mission de diffusion du français auprès de cette population de jeunes apprenants est renforcée par les relations privilégiées nouées par l'école ACCORD avec le monde éducatif de l'enseignement du français à l'étranger.

Par exemple, l'école ACCORD est l'une des rares écoles de FLE à avoir été admise comme membre de Campus France, organisme chargé par les Ministères français des Affaires Etrangères et de l'Education Nationale pour promouvoir l'enseignement supérieur français dans le monde.

L'école est également l'une des écoles-partenaires privilégiées de l'OFAJ (Office Franco-allemand pour la Jeunesse), est agréé Bildungsurlaub (Formation professionnelle continue en Allemagne), et CSN en Suède.

Il s'agissait donc de poursuivre l'enseignement de la langue française à travers des programmes scolaires spécifiques pour adolescents, comportant 3 heures de français par jour, dans des classes limitées à 15 élèves maximum, afin de pouvoir privilégier à la fois un véritable suivi et une « pédagogie active » où les jeunes retrouvent l'envie de communiquer et de s'exprimer.

Une large place étant réservée à l'approche de la culture française et à la vie en France, l'après-midi complète cette « immersion en milieu francophone » par la nécessité qui s'impose aux jeunes d'utiliser la langue française comme langue de communication dans les trois types d'activités parascolaires offertes : culturelles

(visites de sites connus ou moins connus, parcours avec questionnaires-jeux à Montmartre...) sportives ou récréatives (soirées animées,...).

L'ensemble du séjour linguistique pour juniors à ACCORD ne se contente pas de juxtaposer les cours de français et les activités parascolaires. Ces deux pôles de la vie de l'élève dans notre structure doivent permettre de stimuler son apprentissage du français par une expérience qui rend à la langue sa dimension humaine et vivante, en partageant cette expérience avec d'autres jeunes venus d'autres horizons.

De leur combinaison doit naître chez le jeune, le sentiment que l'apprentissage du français ne se réduit pas à une simple « matière scolaire » mais qu'il est un outil indispensable pour l'échange, la découverte et la vie en communauté.

Cette expérience à l'étranger en compagnie d'adolescents originaires d'une vingtaine de pays doit valoriser l'ouverture à d'autres formes de penser et d'être. Le séjour doit devenir un moment privilégié pour aider l'adolescent à intégrer certaines valeurs d'ouverture et de tolérance et à combattre le réflexe ethnocentriste véhiculé par une identité culturelle forte liée au pays d'origine.

En complément à ce sentiment légitime d'appartenance à une identité nationale, il nous appartient de promouvoir la diversité, l'échange interculturel, qui passe par la connaissance d'autres langues et d'autres cultures.

Ces jeunes élèves de 12 à 17 ans sont des adolescents qui traversent une étape particulièrement cruciale dans leur développement personnel. Il revient à chaque adulte de notre encadrement (professeurs et animateurs, tous éducateurs), d'en être conscient pour à la fois soutenir ces adolescents et leur transmettre certaines valeurs notamment celles relatives à la vie en collectivité, le respect de l'autre et de certaines règles auxquelles ils ne peuvent déroger notamment en matière de sécurité et de comportement.

Ces adolescents étrangers vivent avec nous, souvent pour la première fois, une séparation longue d'avec leurs proches. Cette expérience les fragilise d'autant que cette coupure affective est exacerbée par la non maîtrise des nouveaux repères linguistiques et culturels, et qu'ils doivent s'adapter très vite dans un nouvel espace géographique et culturel à une autre manière de s'y mouvoir.

Le rôle des adultes de l'équipe, qu'ils appartiennent au service pédagogique ou au service animation, sera dans un premier temps de bien accueillir l'adolescent dans son nouvel environnement, de le rassurer, et dans un deuxième temps de l'accompagner pour qu'il puisse acquérir ce « savoir être interculturel » de plus en plus indispensable, et toujours, de veiller à la sécurité physique et psychologique des élèves.

Enfin, notre rôle en tant qu'école de langues est d'apporter à ces jeunes un réel faisceau de compétences linguistiques sans perpétuer une pédagogie de type conventionnelle qui est très majoritairement appliquée dans leur établissement scolaire d'origine, tout en leur offrant un environnement de qualité (campus, restauration, hébergement, installations sportives,...) et un encadrement professionnel de haut niveau pendant tout le séjour, de l'arrivée au départ et

principalement durant le déroulement des trois types d'activités parascolaires que nous organisons.

Le tout doit conforter l'adolescent dans le double choix qu'il a fait de se lancer dans l'apprentissage du français (ou bien servir de « déclencheur » vers cet apprentissage) et de venir découvrir la France

## Localisation du Campus Saint Nicolas

### Implantation géographique :

Collège Saint-Nicolas  
19, rue Victor Hugo  
92130 Issy-les-Moulineaux  
Métro Corentin Celton – ligne 12

Le Campus est situé au sud de Paris, à quelques minutes de la Porte de Versailles et du centre de la capitale, entre les stations de métro de la ligne 12 : Corentin Celton et Mairie d'Issy (terminus).

Le Campus est implanté dans un quartier résidentiel et commerçant très tranquille. Dans les environs proches se trouvent deux pharmacies, un Monoprix, des banques, un bureau de poste (Place Corentin Celton, lieu de marché), un cabinet médical, un bureau de tabac (achat de cartes téléphoniques internationales). A proximité du Campus il y a également un grand parc (le parc « Suzanne Lenglen ») et un stade de foot.

### Locaux :

Le Campus fonctionne dans les locaux suivants:

- les salles de classes : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages,
- l'hébergement : 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étages de la résidence avec chambres quadruples et individuelles, douches et sanitaires communs. Étages séparés pour les garçons et les filles !
- un bureau d'animation (lieu de réunion équipé d'un ordinateur pour les animateurs et une prise pour PC portable, gestion matériel animateurs),
- un espace junior (espace de jeux et de détente pour les jeunes),
- un restaurant self-service,
- une cafeteria (lieu également utilisé pour les veillées, disco...),
- un gymnase (salle omnisport adaptée pour de nombreuses activités sportives, les veillées et les rassemblements)
- un CDI (qui est la salle des professeurs / et aussi équipée d'ordinateurs avec accès internet pour les jeunes, contrôlé aux horaires indiqués et affichés)
- une grande cour avec abri sportif,

- un auditorium (espace d'accueil et de spectacle).

Le campus propose un accès wi-fi gratuit pour les jeunes, disponible dans toutes les parties communes du Campus (mais pas dans les chambres).

### Nos juniors :

Le Campus accueille de 50 à 80 juniors internes étrangers (chiffres qui ne seront définitifs qu'après la fin du Campus, des agences étrangères inscrivant encore des juniors pendant l'été) et leurs accompagnateurs étrangers, pour l'accompagnement de jeunes venant en groupe.

Ces effectifs varieront chaque semaine, les jeunes pouvant rester une ou plusieurs semaines, et arriver et partir chaque week-end.

On notera deux points importants :

- il n'y a pas de date de clôture d'inscription et une agence peut toujours inscrire un junior quelques jours avant le début de son séjour,
- les effectifs juniors de la semaine à venir sont communiqués à l'ensemble de l'équipe d'animation, à l'intendance, à la restauration et à la Coordinatrice pédagogique chaque vendredi après-midi,

### Environnement socioculturel :

Domiciliés aux quatre coins du monde, les jeunes sont d'origine sociale favorisée en grande majorité. Les familles de ces jeunes sont issues d'un niveau socioculturel assez élevé et ont souvent des revenus importants.

Cela implique plusieurs points à prendre en considération :

- certains jeunes ont des parcours scolaires impressionnants et parlent souvent plusieurs langues.
- les familles restent souvent en contact constant avec leurs enfants (téléphone portable).
- certains jeunes peuvent arriver avec beaucoup d'argent de poche (espèces, carte bancaire, etc...). Ils gèrent cet argent comme ils l'entendent.
- certains jeunes peuvent venir avec des objets de valeur (PC portable, Ipad, instrument de musique, par exemple). Afin de protéger l'argent de poche et les objets de valeur, nous avons un coffre-fort. Le nombre de personnes autorisées à toucher au coffre est limité à deux personnes de l'administration d'ACCORD.
- la vie en collectivité peut être une découverte pour certains (ils auront à apprendre la gestion de l'espace : ils partagent leur chambre).
- certains jeunes ne sont peut-être pas habitués à exécuter des tâches de la vie quotidienne (se servir au self au lieu d'être servis, faire son lit, ranger sa chambre...) surtout en vacances !

- certains jeunes (notamment les enfants anglo-saxons et russes que les parents sensibilisent beaucoup au fait qu'ils soient des « clients » plutôt que des ados), en tant que « clients », pourront paraître maladroits dans leurs comportements et dans la communication envers le personnel d'animation ou de restauration. Il faudra donc savoir les recadrer avec diplomatie.

Ainsi, la communication par la discussion, l'information, les temps d'échange (et toujours en français) sera l'un des objectifs à atteindre dans la vie quotidienne du Campus pour amener les jeunes à se détendre tout en respectant les règles de vie, l'Autre et soi-même.

### Le projet éducatif ACCORD pour les juniors :

Tout comme cela est fait toute l'année à l'école des Grands Boulevards pour les adultes, le Campus d'été Saint-Nicolas participe à l'éducation globale du jeune dans son apprentissage d'une langue et d'une culture étrangère, et doit répondre aux besoins du jeune pour favoriser sa socialisation.

Les besoins essentiels sont :

- le besoin d'équilibre,
- le besoin de détente, de loisirs, de jeu,
- le besoin de s'épanouir et d'enrichir sa personnalité,
- le besoin de se situer dans la société.

Le projet éducatif de l'école ACCORD est basé sur le concept suivant :

**Plus qu'un cours de français,  
une expérience de vie !**

Présentation du séjour aux agences de voyages et aux parents

L'école ACCORD est reconnue comme partenaire de grande qualité par le milieu professionnel (agences de voyages, TO), les partenaires institutionnels (Ministères, Services culturels français et Bureaux Campus France à l'étranger) et les parents, car depuis 1988 de très nombreux adultes sont venus comme stagiaires pour perfectionner leur français à l'école ACCORD sur les Grands Boulevards.

Nos programmes juniors « tout compris » incluent la pension complète, les cours, l'hébergement, les pique-niques (avec boissons), les animations et soirées, les excursions, l'encadrement et la supervision 24h/24, car nous n'autorisons aucun junior à sortir du Campus non accompagné par un animateur !

ACCORD propose également un programme « Day student » destiné aux enfants venant sur Paris avec leurs parents et qui désirent suivre non seulement les cours de français, mais participer également aux activités, visites et excursions.

La différence entre ce « Day student » programme et le programme « tout compris » se situe au niveau de l'hébergement, les Day students n'étant pas hébergés sur le Campus ACCORD, et les parents venant les déposer chaque matin et les rechercher chaque fin de journée.

#### Vente d'un séjour au Campus Saint Nicolas:

Ces séjours pour jeunes étrangers sont vendus par des agences de voyages étrangères qui fournissent aux parents tous les renseignements nécessaires pour la signature d'un contrat de vente du séjour entre l'agence et les parents et qui, conformément à la norme européenne NF EN 14804, assurent également toutes les prestations de service liées à cette vente : billet d'avion, accompagnement UM (si l'enfant nécessite un accompagnement), assurance complémentaire, etc.

Ces agences de voyage étrangères vérifient que l'école ACCORD répond parfaitement à tous les points relatifs à un séjour linguistique, comme par exemple : le maximum garanti d'étudiants par classe, le test de niveau pour un placement des jeunes en classe, la qualification des professeurs, le descriptif de l'hébergement, la garantie que le séjour est en pension complète, la literie changée une fois par semaine, le linge lavé une fois par semaine et sans aucun supplément à payer par les enfants, un coffre-fort mis à disposition pour assurer la protection des passeports et billets d'avion pendant le séjour, un encadrement 24h/24, etc.

Les agences s'étant assurées (par des visites sur le Campus) que le séjour répond parfaitement aux impératifs d'un séjour linguistique pouvant être vendu dans leur pays, elles commercialisent alors ce séjour d'été dans leurs brochures, catalogues ou sites internet.

#### Notre philosophie :

Proposer des « cours de vacances » et non pas des « vacances avec cours », car avec ACCORD, se perfectionner dans une langue est une source de plaisir.

Notre règle pédagogique : peu de règles ! Mais beaucoup d'exercices en revanche : conversation, expression, jeux de rôles...

#### Les cours :

- 4 niveaux : débutant, élémentaire, intermédiaire et avancé (ref CECR)
- Test de niveau le lundi d'arrivée
- 15 élèves par classe maximum
- cours de 15 heures par semaine (du lundi au vendredi de 9h à 12h).

#### Cours optionnels :

- Cours « écrit / grammaire »
- Cours particuliers

Ces cours complémentaires sont proposés aux parents qui souhaitent que leurs enfants se perfectionnent à l'écrit ou se préparent à un objectif plus précis (un examen, par exemple).

#### L'équipe d'encadrement :

- Un Directeur du Campus
- Un adjoint au Directeur du Campus
- Une Coordinatrice pédagogique
- Une assistante à la Coordinatrice pédagogique
- Une Intendante
- Une assistante à l'intendante
- Une assistante sanitaire / infirmière
- Une lingère
- Un animateur pour 10 enfants en moyenne (et 12 au maximum)
- Un professeur pour 15 enfants maximum (10 enfants en moyenne par classe de niveau)

#### Les repas

Tous les repas sont pris au restaurant self-service, sauf pour les excursions d'une journée complète le week-end (pique-nique et boissons sont fournis à midi et un goûter est proposé à 16h).

Des plats pour végétariens et des menus sans porc sont proposés à chaque repas.

#### L'hébergement

Chambres quadruples, avec douches et WC sur le palier.

#### Surveillance du campus la nuit :

Le Campus Saint Nicolas est surveillé 24h/24 et les jeunes sont encadrés 24h/24.

#### Objectifs et moyens d'un séjour linguistique pour ado à ACCORD :

1° Permettre à l'enfant de découvrir le patrimoine historique de Paris et de la région parisienne :

Les divers sites et monuments de Paris sont souvent méconnus des jeunes, lesquels vivent dans un secteur géographique éloigné de la France (USA, Japon, Nigéria...).

L'objectif principal est de permettre au jeune de découvrir les richesses de la capitale tout en lui donnant l'envie et le goût de les fréquenter à nouveau ou d'en apprendre plus encore sur ces monuments ou sites après son retour dans son pays.

Ainsi, des sorties et des jeux sont organisés par l'équipe d'animation. Retenons à titre d'exemple : parcours pédestres à partir d'une carte de quartier, questionnaire-jeux (en français) à Montmartre, reportage et concours photos...

L'équipe organise minutieusement ces activités à l'avance, par le repérage des lieux et la préparation de supports.

De même, des visites-parcours ont lieu dans certains musées (ex : Orsay, Le Louvre, Rodin, Carnavalet...) ou sur d'autres sites aux environs (ex : Château de Versailles, Château de Vaux-le-Vicomte...).

Le rôle de l'équipe ACCORD est éducatif, tant sur la réalisation de ces actions que sur la sécurité. L'animateur rappellera aux jeunes les consignes avant et pendant le parcours, et il sera extrêmement vigilant durant tout le déroulement de la sortie.

## 2° Favoriser l'apprentissage de la vie collective :

Le jeune a besoin d'être compris, considéré et reconnu. Pour son épanouissement, une attention devra être portée sur sa personnalité, sa différence et son originalité. Les jeunes sont sensibilisés dès leur arrivée et tout au long de leur séjour à la vie du Campus, en acceptant son fonctionnement.

Celui-ci s'appuie sur la notion de « respect » : respect de soi, des autres, de l'environnement, du matériel, des locaux et de la sécurité.

Lors des temps de rencontre jeunes-animateurs organisés en début de séjour, les règles non négociables (« je dois... »), puis le négociable (« je peux... ») sont clairement expliquées.

A leur inscription à ce programme, les participants et leurs parents signent à l'agence de voyage qui leur vend le séjour le « Règlement du Campus » qui stipule notamment :

- Aucun comportement raciste, inapproprié, irrespectueux, insolent ne sera toléré.
- Une tenue vestimentaire décente sera demandée en toutes circonstances.

Points importants soulignés en permanence sur le Campus :

- Il est important de garder sa chambre en ordre et d'accorder le même espace pour chaque participant.
- Le personnel de ménage n'est pas autorisé à toucher ou à déplacer les affaires personnelles des jeunes. Par conséquent, l'entretien des chambres ne pourra pas être fait si les chambres sont en désordre.
- Aucun rassemblement n'est autorisé dans les chambres après le « couvre-feu ».
- Les jeunes doivent respecter le planning de sorties et donc les horaires de rendez-vous fixés par l'équipe d'encadrement.
- Les relations sexuelles sont strictement interdites. Tout jeune dérogeant à cette règle sera immédiatement renvoyé du Campus, à la charge de sa famille et sans remboursement pour la partie du séjour non effectuée.
- La possession et la consommation de tabac, d'alcool ou de toute autre drogue sont formellement interdites dans l'enceinte du Campus et à l'extérieur. Tout participant découvert avec une de ces substances sera immédiatement renvoyé du Campus, à la charge de sa famille et sans remboursement pour la partie du séjour non effectuée.

Règles à respecter concernant les cours :

- Les jeunes doivent être à l'heure en classe et suivre les instructions du professeur.
- Tous les étudiants doivent se montrer respectueux du professeur et du matériel.

Règles à respecter en sortie :

- Pour chaque sortie, le jeune devra s'assurer d'être à l'heure aux rendez-vous. Le bon déroulement des activités et visites dépend de la ponctualité des ados.
- Il est formellement interdit à un jeune d'essayer de sortir seul du Campus. Tout participant qui ne respectera pas cette règle sera immédiatement renvoyé du Campus, à la charge de sa famille et sans remboursement pour la partie du séjour non effectuée.
- Les animateurs sont joignables à tout moment par téléphone portable et il est exigé que les jeunes gardent en permanence sur eux tous les numéros de téléphones utiles qui leur ont été communiqués.
- Dans les transports, les participants doivent respecter les règles et les procédures de sécurité expliquées par l'ensemble de l'équipe d'encadrement.
- Pendant les visites des musées, les participants doivent se montrer respectueux et attentifs envers le public, les conférenciers et aussi les sites visités. Dans les musées, il est interdit de toucher les œuvres d'art ou de dépasser les barrières de protection.

Règles à respecter en activités sportives :

- Il est essentiel que les jeunes suivent les instructions de sécurité des animateurs sportifs.
- Le matériel est mis à disposition pour que tous les participants puissent en profiter. Les jeunes doivent donc s'assurer de ne pas perdre ou endommager le matériel.
- Quand l'activité est terminée, les participants sont priés de ranger le matériel utilisé avec l'animateur.

L'équipe d'animation s'assurera que l'ensemble de ces règles soit parfaitement respecté par les juniors.

En cas de difficulté pour les faire respecter, l'équipe d'animation doit en référer immédiatement au Responsable du Campus qui prendra les décisions qui s'imposent, après consultation, si nécessaire, du Directeur Général de l'école ACCORD.

3° Favoriser la participation des jeunes à travers les activités :

Les enfants seront informés des activités de la journée par un système d'affichage attrayant mis en place par l'équipe d'animation.

Chaque matin au moment du petit déjeuner, les jeunes découvriront le planning à l'entrée du self et à l'entrée de l'espace Junior.

L'activité pédagogique, culturelle, artistique, ludique et sportive est un besoin lié au développement du jeune. Seront donc proposées des activités répondant aux besoins, aux attentes et aux tranches d'âge des jeunes :

- Jeux collectifs et d'équipe divers (jeux sportifs, parcours pédestres, questionnaires-jeux...) où l'esprit d'entraide et de partage seront privilégiés.
- Temps forts d'animation (veillée casino, représentations artistiques, soirée dansante...) permettant les rencontres des tranches d'âge et des savoir-faire.
- Concours et rencontres sportives amicales (concours de danse, radio-crochet, match de volley, tournoi de tennis de table...)

D'autres formes d'activités seront abordées : jeux de société, de stratégie, d'aventure, d'expression...

4° Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe

La répartition des chambres est faite en fonction de divers critères :

- Le sexe : (étages séparés garçons / filles)
- La nationalité : elles sont mélangées du mieux possible pour éviter les jeunes de nationalités différentes mais parlant la même langue maternelle (USA, Grande Bretagne et Australie, par exemple / ou bien Allemagne, Suisse et Autriche), point auquel les parents des jeunes sont très attachés.
- Les affinités : sur demande expresse des parents, certains amis pourront être placés ensemble dans une même chambre.

Lors des sorties, les groupes sont créés de manière aléatoire afin de favoriser la découverte de l'autre indépendamment de son âge, sa langue maternelle et sa culture.

Le planning d'activités et le rythme de la journée sont adaptés à la tranche d'âge. Un aménagement des temps de la journée permet d'alterner les temps de classe, les activités, les sorties, les veillées, et les temps de repos pour établir un équilibre.

Un temps d'échange proposé dès le début du séjour entre jeunes et animateurs est primordial pour que la séparation entre jeunes et familles se réalise dans de bonnes conditions.

L'animateur est l'interlocuteur privilégié des ados pour tous besoins ou toutes questions, et la Responsable du centre reste l'interlocutrice privilégiée des parents et des agences.

La personnalisation des différents lieux de vie (salle polyvalente, chambre, cafétéria) par les jeunes est sollicitée (des décors seront réalisés, les créations manuelles exposées), car cela permet ainsi aux jeunes de s'approprier le Campus grâce à un cadre agréable et sécurisant.

## Elaboration du Projet pédagogique

Le Projet éducatif de l'établissement est remis au Responsable du Campus lors de son recrutement.

Il prend connaissance de l'école ACCORD, de sa vocation, de son fonctionnement et de son historique, et nous lui demandons de nous remettre une proposition de Projet pédagogique, qui sera ensuite discuté, modifié, complété ou étoffé, en fonction des objectifs que se seront fixés la Direction de l'école ACCORD et le Responsable du Campus.

Une fois validé, ce document sera remis à toute l'équipe du Campus : animateurs et professeurs.

## Elaboration du Projet de fonctionnement du Campus

Passer du Projet pédagogique au Projet de fonctionnement, c'est définir très précisément l'organisation concrète des différents moments de la vie des jeunes sur le Campus, en répondant par exemple aux questions suivantes :

- A quelle heure fixe-t-on le lever ?
- Qui vérifie, à chaque étage, que les jeunes se sont bien levés ?
- A quelle heure précise ouvre-t-on la salle du petit-déjeuner ?
- Qui vérifie que tous les enfants prennent bien un « vrai » petit-déjeuner ?
- Qui vérifie que des tasses ou couverts ne restent pas sur les tables ?

Et ceci pour tous les moments du centre (du lever au coucher).

## Pourquoi un cours de français ?

Remarque préliminaire :

Le séjour linguistique à ACCORD doit être un compromis entre vacances et études.

« Les voyages forment la jeunesse ». Un adage aujourd'hui plus que jamais d'actualité, tous les systèmes éducatifs européens intégrant désormais la dimension

interculturelle. La nécessité de se confronter à d'autres langues, d'autres codes et d'autres valeurs, fait de l'apprentissage d'une langue étrangère dès le plus jeune âge, un passage obligé, nécessaire.

Par ailleurs, les turbulences économiques que traversent depuis plusieurs années de nombreux pays européens et les difficultés rencontrées par les jeunes pour s'insérer dans le marché du travail, exacerbent le souci des parents de bien préparer leur enfant à un avenir professionnel et stimulent cette demande éducative.

Sur le marché des produits éducatifs en France, la création des « Cahiers de vacances » et le développement exponentiel des cours de soutien scolaire traduisent ce besoin d'occuper « utilement » le temps hors-école de l'enfant afin de lui fournir le maximum d'atouts, car la société actuelle, basée sur le concept de la « performance », n'admet plus vraiment de perte de temps. Ainsi, pendant la période des vacances scolaires s'exprime la recherche du compromis entre l'indispensable détente de l'enfant et la nécessité de continuer à alimenter son savoir.

Tout en nous gardant d'imposer sur le Campus Saint-Nicolas un rythme et une densité de cours trop élevés, il nous faut être conscient que l'essor actuel des séjours linguistiques pour enfants et adolescents et le concept de « vacances studieuses » qu'il entraîne, répondent, en France comme hors de nos frontières, au même souci des parents de faire profiter leurs enfants de vacances « profitables ».

En Europe, la France fait partie des rares pays concernés par l'accueil d'adolescents étrangers en séjour linguistique. Les destinations les plus demandées étant bien sûr la Grande Bretagne et l'Irlande, pour les pays anglophones, auxquelles vient de se joindre depuis peu Malte, puis viennent ensuite l'Espagne, l'Allemagne et la France.

Le choix du pays ne dépend pas des possibilités de détente qu'il offre, ni de son patrimoine culturel, mais bien de l'aura de sa langue (et de sa culture), d'un strict point de vue éducatif.

Une fois le pays choisi, parents et enfants déterminent le choix du séjour linguistique en fonction du rapport détente/utilité que les organismes proposent et achètent le séjour dans une agence de voyage.

L'équipe des enseignants de l'école ACCORD

Tous les professeurs de français à ACCORD sont diplômés d'universités françaises et issus en particulier des départements FLE de ces universités. Ils sont recrutés sur l'expérience acquise en matière d'enseignement et d'encadrement d'adolescents.

Ils sont accompagnés dans la structure par le Coordinateur pédagogique nommé et épaulé dans son action par le Responsable pédagogique de l'école ACCORD.

Le Coordinateur pédagogique met son savoir-faire, son expertise et son écoute au service de l'équipe pédagogique qu'il anime et soutien au quotidien. Pour que l'équipe entière puisse travailler en parfaite harmonie, le bureau du Coordinateur pédagogique se trouve d'ailleurs dans la salle des professeurs.

Une réunion d'accueil et d'information est organisée en début de session par le Coordinateur pédagogique et le Responsable pédagogique de l'école ACCORD. Une visite complète des locaux du Campus est organisée, puis des documents sur l'organisation de la structure et le fonctionnement des cours sont remis aux professeurs et étudiés ensemble.

Cette réunion est complétée par un atelier de didactique, une formation animée par le Responsable pédagogique de l'école ACCORD et destinée à proposer des pistes méthodologiques concrètes et à rappeler la philosophie de l'école ACCORD axée sur une pédagogie active.

Notre public adolescent étranger requiert en effet une pédagogie particulière que nous résumerons en disant que nous sommes à l'école ce que ces « cahiers de vacances » (cités plus haut) sont aux « manuels scolaires » : plus gais, plus ludiques, plus vivants. Et ceci nous permet de proposer un excellent terrain d'entente entre le souhait des parents de « faire travailler » leur enfant, et celui des enfants de « profiter » au maximum de vacances à Paris.

L'équation que nous nous devons de réussir est la suivante :

Faire faire des progrès en français aux jeunes tout en leur faisant passer un bon moment en classe et très souvent en réconciliant l'élève avec une langue française jugée souvent trop difficile, et ce, à l'intérieur du cadre d'une institution « scolaire ».

## L'équipe des animateurs

Les animateurs sont recrutés par le Directeur du Campus, sur l'expérience acquise en matière d'animation et d'encadrement d'adolescents mais également sur leurs compétences et qualités propres, à savoir sportives, musicales, artistiques et humaines.

Tous les animateurs sont titulaires du BAFA et, si possible, parlent au moins une langue étrangère.

Avant l'ouverture du Campus, une réunion de formation rassemble l'équipe d'encadrement et les animateurs qui mettront en place le campus, tant sur le plan de la gestion et de l'organisation de la vie du groupe que de l'aménagement du campus.

## Evaluation

Après la fin du Campus d'été, plusieurs critères permettront de vérifier si les objectifs fixés dans le Projet éducatif ainsi que dans le Projet pédagogique ont été atteints ou non, si des effets non-envisagés se sont produits ou bien si le taux de satisfaction est total.

Nous analyserons ainsi :

- La participation effective des juniors aux activités et leur degré de satisfaction (celles qui ont beaucoup plu, celles qu'ils ont trouvé moins intéressantes...)
- Les propositions d'activités qui nous auront été faites par les jeunes,
- Les éventuelles relations difficiles entre juniors (conflits...) et l'évolution du comportement des jeunes après intervention de notre équipe (modification du comportement, capacité d'échange, respect des autres...),
- La qualité des relations entre animateurs français,
- La qualité des relations avec nos partenaires (agences, TO...), les parents et/ou accompagnateurs étrangers,
- La qualité des relations entre les animateurs et les professeurs de français,
- La qualité de locaux et des services (restaurant, ménage...)
- etc...

L'évaluation s'effectuera lors de réunions en fin de séjour, chaque animateur dressant le bilan de ses actions et en faisant part à la Responsable du Campus, avant que celle-ci ne fasse le bilan de l'été au Directeur Général de l'école ACCORD. Ses constatations et éventuelles propositions permettront ainsi de perfectionner l'organisation du Campus pour l'été suivant.

Les jeunes remplissent un questionnaire de satisfaction que leur enverra chez eux l'agence par laquelle ils seront venus à Paris.

La moindre insatisfaction enregistrée par une agence pourrait avoir des conséquences pour ACCORD (demande d'indemnité partielle ou de remboursement, déprogrammation du séjour dans le catalogue de l'année suivante...) et c'est pourquoi le premier objectif de l'école ACCORD est de proposer le meilleur séjour possible, aux jeunes comme à ses partenaires agences de voyages.

A ce jour, l'école ACCORD n'a enregistré aucune plainte et n'a jamais eu à payer la moindre indemnité ou pénalité à des parents ou agences commerciales, preuve que le haut niveau de satisfaction exigé en interne a été reconnu et apprécié par les jeunes comme par les parents et les agences de voyages.